

La FTAV dans la cour des grands

Coup double pour la FTAV qui devient le premier membre non européen de l'ECTAA et obtient que celle-ci tienne son prochain congrès en Tunisie.

Lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui, le président de la FTAV, Mohamed Ali Toumi (photo), a annoncé l'acceptation par l'ECTAA de la demande d'adhésion de la FTAV qui en devient "membre affilié". L'ECTAA est l'association européenne des agents de voyages et des tour-operators regroupant 26 pays de l'Union européenne (associations et fédérations d'agents de voyages et TO) ainsi que la Norvège et la Suisse. Le statut obtenu par la FTAV est d'habitude réservé « aux fédérations d'agents de voyages d'un pays d'Europe qui n'est pas membre de l'UE et qui n'aspire pas à l'être ». La FTAV en devient le premier membre non européen.

S'il n'octroie pas à la FTAV le droit de vote, ce statut lui permettra néanmoins d'être au cœur de la première institution des décideurs du tourisme européen. Et pour mieux couronner ce succès, le président de la FTAV a obtenu l'accord des instances de l'ECTAA pour la tenue en Tunisie de leur prochain congrès, prévu en novembre 2016.

Mohamed Ali Toumi avec le ministre de la Santé Saïd Aïdi lors de l'inauguration aujourd'hui du salon MIT

